

Le mardi 6 février 2024

PROVINCE DE QUÉBEC

ÉCOLE SECONDAIRE HORMISDAS-GAMELIN

Séance régulière du conseil d'établissement tenue au local A-138 de l'école secondaire Hormisdas-Gamelin située au 580 rue Maclaren Est Gatineau, le mardi 6 février 2024.

Sont présents :

Anne-Marie Arcand
Honorina Rodrigues
Marie-Ève Lachance
Francis St-Jean
Caroline Rondeau
Nadine Poitras-Hubert
Natalie Rhéaume
Jérôme Rousseau
Vincent Crête-Desrochers (élève)

Sont absents :

Christian Quevillon
Sylvie Blanchet
Chems Eddine Brahmi
Laurence Nizigikimana

Assistent à la rencontre :

Denis Pacheco, directeur
Jean-François Régimbald, directeur adjoint

1

AFFAIRES COURANTES

1.1

OUVERTURE DE LA RÉUNION/VÉRIFICATION DU QUORUM

L'ouverture de l'assemblée à 18h15. Le quorum est constaté.

1.2

PAROLE AU PUBLIC

Il n'y a aucun public présent.

1.3

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 17 -CE (2023-2024)

Il est proposé par Anne-Marie Arcand que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE par Marie-Ève Lachance

1.4

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 7 NOVEMBRE 2023

RÉSOLUTION 18-CE (2023-2024)

Honorina Rodrigues propose l'adoption du procès-verbal du 7 novembre 2023.

APPROUVÉ Marie-Ève Lachance

2

DÉPÔT DE DOCUMENTS SUR PLACE

Aucun document n'a été déposé

3

DÉCISIONS ET RECOMMANDATIONS

3.1

PROJETS D'ACTIVITÉ

RÉSOLUTION 19 - CE (2023-2024)

Attendu que le directeur propose ces projets, selon l'article 87 de la Loi sur l'instruction publique ;

Attendu que ces projets d'activités éducatives respectent, les critères de sélection de l'équipe de direction soient ; la sécurité, la valeur pédagogique ajoutée et le respect des temps d'apprentissages.

- **Club de ski/ planche à neige** au Mont St-Sauveur et Mont Edelweiss les jeudis en mars de 15 h à 23 h . Cette activité est offerte à tous les élèves, 50 élèves par sortie. Activité payée par le budget du parascolaire. Responsable : Carl Élie
- **La Fabrik**, activités artistiques (peinture, couture, l'art du fil, création de bijoux, fuseau et autres) dans le local d'arts plastiques B-017 les mardis de 15 h à 17 h. Responsable : Sylvie Richard
- **Vente de popcorn pour la St-Valentin et Pâques** les 14 février et 28 mars dans le hall d'entrée. Les sacs seront préparés par les élèves du pré-DEP et seront vendus au coût de 2\$. Responsable : Gina Hébert
- **Crèmerie du pré-DEP** de mars à juin au B-108. Vente de crème glacée 1\$/1 boule, 2\$/2 boules dans le cadre du cours d'entrepreneuriat. Les profits serviront à financer le voyage de fin d'année. Responsable : Gina Hébert
- **Fabrication de Bubble Tea** de février à juin au B-108 pour les élèves du pré-DEP. Vente au coût de 3\$. Dans le cadre du cours d'entrepreneuriat. Les profits serviront à financer le voyage de fin d'année. Responsable : Gina Hébert
- **Vente d'œillets ou de roses pour la St-Valentin** le 14 février par les élèves du pré-DEP. Responsable; Gina Hébert
- **Kiosque de levée de fonds pour la Fondation des maladies du cœur** les 12 et 13 février durant l'heure du midi .Projet personnel d'une élève du PEI 5. Responsable : Karine Desjardins
- **Activité récompense du comité environnemental** le 9 février de 14 h 50 à 16 h 30 . Souper pizza et jeux de société. Responsable : Yves-Alain Lavoie
- **Troupe de théâtre** les mercredis de 15 h à 16 h30. Ouvert à tous les élèves. Représentation le 6 juin à 19 h devant public. Responsables: Cynthia Brunet et Catrine Groulx-Beauvais
- **Harmonie Contre-Temps**, répétitions, concert et compétition à Sherbrooke. Responsable : Sonia Ouellet
Répétitions les mardis de 15 h 16 h 45 au local de musique
Concert le 9 mai en soirée
Compétition à Sherbrooke : départ d'ESHG le vendredi 17 mai à 8 h (journée pédagogique), retour le dimanche 19 mai à 18 h.
- **Atelier** en classe sur les fausses nouvelles et d'introduction à la recherche. Cet atelier aura lieu en avril dans les groupes de Julie Vallières et Maryse Larocque (4^e secondaire). Aucuns frais. Responsables : Julie Vallières et Maryse Larocque
- **Chanbara** (art japonais basé sur la maîtrise de soi) Cette activité parascolaire est offerte à tous et sera d'une durée de 25 périodes les mardis midi et les jeudis en fin de journée. Responsable : Sensei Denis Gauthier. Dépenses payées par la mesure 15028.
- **Voyage de ski 2024** les 16 et 17 mars 2024 à Val Saint-Côme, offert à 40 élèves de l'école, sur inscription. Les frais seront payés par les parents. Responsable : Nicolas Langlois

- **Multitude 31**, Pièce de théâtre écrite et mise en scène par les élèves d'art dramatique de 5^e secondaire et numéros de talents variés des élèves de tous les niveaux. Spectacle présenté devant public en soirée. Campagne de financement (vente de chandails de Multitude, popcorn, popsicle) et demande de commandites. Responsable : Nicolas Langlois

Les membres ont un malaise avec les salaires payés au personnel responsable (7 membres pour un total de 50 heures pour une somme de 20 000\$). Le budget est en majorité distribué aux adultes que pour les élèves. Il est approuvé que l'activité soit faite, mais une demande de révision des sommes (heures) des adultes soit revue à la baisse.

Il est proposé d'avoir un tableau avec les dépenses des activités. Afin de ne pas créer de précédent.

Pour information :

- Les 33 élèves de l'option hockey iront voir les **Sénateurs** le 22 février en soirée au Centre Canadian Tire.

Nous approuvons toutes les activités, mais une demande de révision des sommes (heures) des adultes pour Multitude soit revue à la baisse.

Pour : 9 Contre : 0

Il est proposé par Jérôme Rousseau appuyer par Natalie Rhéaume. Que les activités soient approuvées Comme indiqué ci-dessus.

3,2

RÉGIE INTERNE

RÉSOLUTION 20 – CE (2023-2024)

Explication des nouvelles modifications concernant la nouvelle loi 23. présenter ci-dessous :

11.2 Les avis de convocation

D'une réunion régulière – les avis de convocation pour les réunions régulières du conseil sont expédiés ~~cinq-sept~~ jours avant la tenue des réunions. Ils sont accompagnés des projets d'ordre du jour, du procès-verbal de la ou des dernières réunions et de toute documentation pertinente.

12,2

Tout membre du conseil doit informer la secrétaire ~~cinq-sept~~ jours avant la date de la réunion qu'il veut inscrire un sujet à l'ordre du jour.

13.2 Participation électronique

~~Pour un motif jugé valable, un membre du conseil d'établissement qui participe en direct à une séance du conseil d'établissement par un moyen de communication électronique est réputé être à la séance.~~

Les membres du conseil d'établissement peuvent participer à une séance du conseil d'établissement à l'aide de moyens permettant aux personnes entre elles, à moins que les règles de régie interne du conseil d'établissement n'en disposent autrement.

Il est approuvé par Francis St-Jean et appuyé par Marie-Ève Lachance

3,3

PLAN DE LUTTE

RÉSOLUTION 21 – CE (2023-2024)

Présentation du nouveau plan de lutte contre l'intimidation et la violence. Explication des données qui ne sont pas à jour vu la situation particulière que nous avons vécue cet automne. Spécification de l'ajout des encadrés sur la

violence à caractère sexuel. Explication de la prochaine étape qui est de faire le dépliant. Il est mentionné par Natalie Rhéaume que le nouveau canevas du dépliant sera fait pour l'année 2024-2025, mais pour cette année nous garderons l'ancien canevas. Explication brève de la nouvelle plateforme "ÉVIO". Nous aurons un meilleur portrait des situations, car il affichera tout type de violence.

Le plan de Lutte a été approuvé par Marie-Ève Lachance appuyée par Caroline Rondeau

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4	SUIVI, INFORMATIONS, DISCUSSIONS
----------	---

4,1	COMITÉ DE PARENTS DU CSSCV
------------	-----------------------------------

Rencontre concernant le calendrier 2024-2025.

Le désaccord avec les journées pour force majeure qui sont plus vers la fin de l'année.

4,2	CVI
------------	------------

Discuter au point 3.3

4,3	BUDGET RÉVISÉ
------------	----------------------

Pascale Peterson est présente afin de nous présenter le budget révisé en date de janvier 2024. Lecture du document sur place.

Mme Peterson nous explique que certaines sommes ne sont pas transférables et ne peuvent pas être utilisées pour autre chose.

4,4	PLAN DE RATTRAPAGE
------------	---------------------------

Il est demandé par le ministre de l'Éducation la création d'un plan de rattrapage. 589 élèves ont été ciblés pour du tutorat. Les enseignants ont reçu l'offre de faire du tutorat pour le plan de rattrapage. (13 enseignants ont manifesté leur intérêt d'offrir du tutorat). L'école a fait affaire avec les entreprises "Les pédagogues de l'Outaouais" et l'entreprise Tutorax afin de pallier pour le tutorat qui ne sera pas fait par les enseignants.

	Élèves ciblés	Confirmation/autorisation des parents
Unité A :	87 élèves	33 élèves
Unité B :	162 élèves	62 élèves
Unité C :	177 élèves	
Unité D :	177 élèves	
Présentement il y a 180 élèves inscrits au tutorat.		

Critères de sélection : l'absentéisme, l'implication de l'élève en classe et en récupération, sont des critères sur lesquels nous nous sommes basés pour cibler les élèves.

L'école a un budget de 420 000 \$ pour le plan de rattrapage et une somme 505 229 \$ pour le soutien à l'intégration de la classe pour un total de 925 229 \$ pour aider les élèves en besoin. Le plan de rattrapage sera en continu jusqu'en juin 2024. À noter que le ministre de l'Éducation a annoncé que les parents pouvaient demander du tutorat pour leurs enfants. Donc, le nombre d'élèves inscrits risque d'augmenter. L'école priorisera les élèves en besoin.

4,5

RENCONTRE EXTRAORDINAIRE LE 20 FÉVRIER

Une rencontre extraordinaire risque d'avoir lieu le mardi 20 février. À confirmer par M. Pacheco. Si elle a lieu, elle sera offerte en Teams, M. Pacheco et Anne-Marie Arcand seront présents à l'école afin d'accueillir les gens, au besoin.

4,6

CRITÈRES DE SÉLECTION D'UNE DIRECTION D'ÉCOLE

Anne-Marie Arcand fait la lecture de la comptabilisation du sondage "critères de sélection d'une direction d'école". Un membre demande s'ils prennent ces critères de sélection en compte lors de la sélection/embauche d'une nouvelle direction d'école. Il est confirmé par M. Pacheco qu'il l'utilise lors de la sélection.

5

QUESTIONS DIVERSES

Questionnement des parents face au choix du centre de services de couper toute activité ludique du CSSCV afin de respecter le plan de rattrapage conseillé par le ministre de l'Éducation. Plusieurs élèves sont déçus de voir leur activité annulée. Certains parents sont inquiets que les élèves soient victimes de la situation, car il n'y a pas seulement le volet académique à l'école. Le côté social et le sentiment d'appartenance sont compromis.

Questionnement sur le bal des finissants. Il est demandé s'il y aura un bal cette année. Pascale Peterson confirme qu'il y aura un bal le 22 juin 2024 au Palais des congrès.

6

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

RÉSOLUTION 22-CE (2023-2024)

Il est proposé par Vincent Crête-Desrochers que la séance du conseil d'établissement soit levée à 20 h 53. La prochaine rencontre est prévue le 19 mars 2024 à 18 h 15.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Anne-Marie Arcand

Anne-Marie Arcand, présidente

Nadine Poitras-Hubert

Nadine Poitras-Hubert, secrétaire

Denis Pacheco

Denis Pacheco, directeur